

La Truite Sulpicienne et Béninoise

Assemblée Générale

Vendredi 25 Février 2022

Mairie de Saint-Souplet - Salle des Mariages



ORDRE DU JOUR

- Bilan financier
- Rapport d'activité
- Projets



Bilan Financier 2021



1. RECETTES AAPPMA 2021

1.1 SUBVENTIONS RECUES

FEDERALE : ALEVINAGE	131,00 €
FEDERALE : Atelier Pêche Nature	€
FEDERALE : DIVERS	600,00 €
COMMUNE / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	€
AUTRES SUBVENTIONS	€
TOTAL	731,00 €

1.2 COTISATIONS STATUTAIRES ET AUTRES PERCUES

COTISATION STATUTAIRE AAPPMA SUR CARTE DE PÊCHE	342,00 €
COTISATIONS OPTIONNELLES (Barques et Pontons)	€
TOTAL	342,00 €

1.3 RÉCIPROCITÉ

RISTOURNE DÉPARTEMENTALE	1484,26 €
RISTOURNE INTERDÉPARTEMENTALE	232,50 €
TOTAL	1716,76 €

1.4 PRODUITS EXCEPTIONNELS

FOIRES-KERMESSES-LOTÉRIES	€
INSCRIPTIONS Atelier Pêche Nature	€
CONCOURS DE PÊCHE	€
ANIMATIONS DIVERSES	€
DONS	€
Autres RECETTES : Intérêts Livret A.....	31,05 €
TOTAL	31,05 €

TOTAL RECETTES (b)

2820,81 €

2. DEPENSES AAPPMA 2021

2.1 ACTIONS

ACHAT POISSONS	522,23 €
ATELIER PÊCHE NATURE	€
FOIRES-KERMESSES-LOTÉRIES	€
CONCOURS DE PÊCHE	€
ANIMATIONS	72,14 €
DONS	€
TOTAL	594,37 €

2.2 CHARGES DE GESTION COURANTE

INDEMNITÉS COMPENSATRICES DÉPOSITAIRES	€
INDEMNITÉS / FRAIS BUREAU / ADMINISTRATION / PERSONNEL	€
INDEMNITÉS / FRAIS DE GARDIENNAGE	382,30 €
INDEMNITÉS COMPENSATRICES DIVERSES	
LOCATION DROIT DE PÊCHE	120,00 €
LOCATION LOCAUX / TAXES	€
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : Frais bancaires	113,20 €
TOTAL	615,50 €

2.3 DIVERS

ACHAT/RÉPARATION MATÉRIEL DE BUREAU	
TRAVAUX / ENTRETIEN BAUX DE PÊCHE	1 046,78 €
ACHAT/RÉPARATION MATÉRIEL ENTRETIEN	€
CREANCES IRRECOUVRABLES (chèques impayés, etc)	€
AUTRES DEPENSES : hébergement site internet	
TOTAL	1 046,78 €

TOTAL DEPENSES (c)

2256,65 €

3. RECAPITULATIF 2021

3.1 REPORT SOLDE N-1 (a)	12018,47 €
--------------------------	------------

TOTAL RECETTES (b)	2820,81 €
--------------------	-----------

TOTAL DEPENSES (c)	2256,65 €
--------------------	-----------

3.2 SOLDE NET AU 31/12/N = (a) + (b) - (c)	12582,63 €
--	-------------------

3.3 REPARTITION DE L'ACTIF	
COMPTE BANCAIRE AU 31/12/N	6334,80 €
COMPTE EPARGNE AU 31/12/N	6240,11 €
ESPÈCES EN CAISSE AU 31/12/N	7,72 €
DIVERS (bon d'achat, avoirs, ...) AU 31/12/N	-
3.4 ACTIF NET N	12582,63 €

Fait à Saint-Souplet ,

le 04 février 2022

Validé en assemblée générale :

le .. / .. /

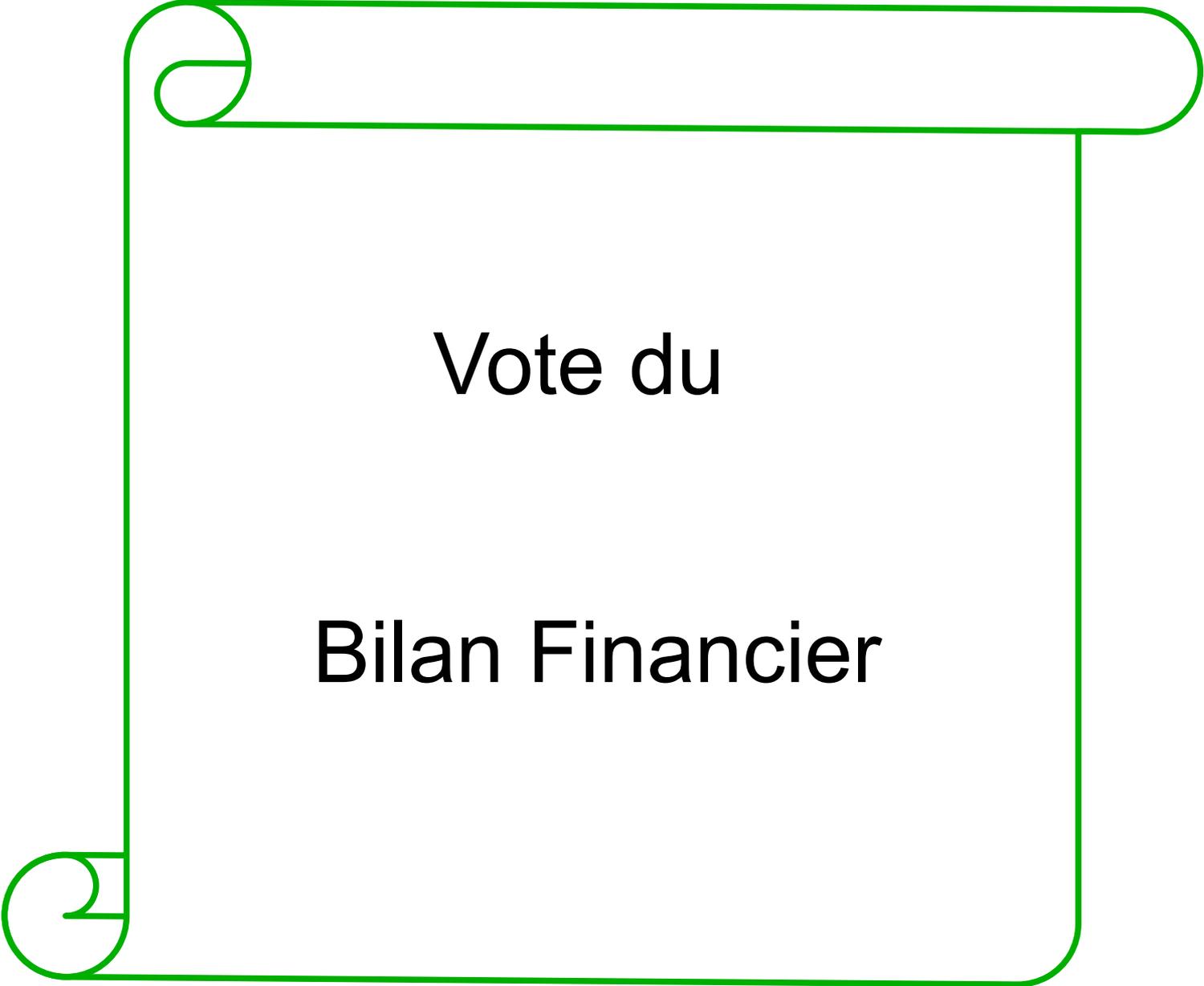
Signature du Président :

Signature du Trésorier :

J.M. Szczyt

Tampon de l'AAPPMA :

--



Vote du

Bilan Financier

Rapport d'activités



Elections Statutaires

Lors de l'assemblée générale du Vendredi 29 octobre 2021 ont été élus au conseil d'administration de l'AAPPMA

Président : Christian Logez

Vice-Président : Michel Vatin

Secrétaire : Patrick Bala

Trésorier : Jean-Michel Szczyt

Administrateurs : Daniel Barbier, Philippe Bourgeot, Loïc Fauconnier

Pour une mandature de 5 ans

Philippe Bourgeot présente sa candidature aux élections du 05 mars 2022 du conseil d'administration de la FDAAPPMA59.



Article de la VDN

Le conseil d'administration de la société de pêche a été renouvelé

SAINT-SOUPLET. Réunis à la salle du foyer rural, les membres actifs de l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA), La Truite sulpicienne et béninoise, ont élu les sept membres qui forment le conseil d'administration. Ces membres aussitôt élus ont voté pour élire le bureau. Le président est Christian Logez ; le vice-président, Michel Vatin ; le secrétaire, Patrick Bala et le trésorier, Jean-Michel Szczyt. Les autres membres sont Daniel Barbier, Philippe Bourgeot et Loïc Fauconnier, tous élus à l'unanimité pour cinq ans. La candidature de Philippe Bourgeot à l'élection des membres du conseil d'administration de la fédération de pêche du Nord aussi été approuvée à l'unanimité. ■



Christian Logez, président.

Nombre d'adhérents à l'AAPPMA en 2020

Catégorie d'adhérents	Nombre en 2020	Nombre en 2021
Cartes interfédérales URNE	31	34
Cartes « Personne Majeure »	16	12
Cartes « Personnes Mineure »	6	4
Cartes « Découvertes -12 ans »	6	11
Cartes « Découvertes Femme »	1	1
Cartes « Hebdomadaire »	1	1
Cartes « Journée »	3	1
Carte Spéciale été	0	1
TOTAL	64	65

Garderie

Remerciements à Serge pour son investissement dans la mission de garde de pêche :

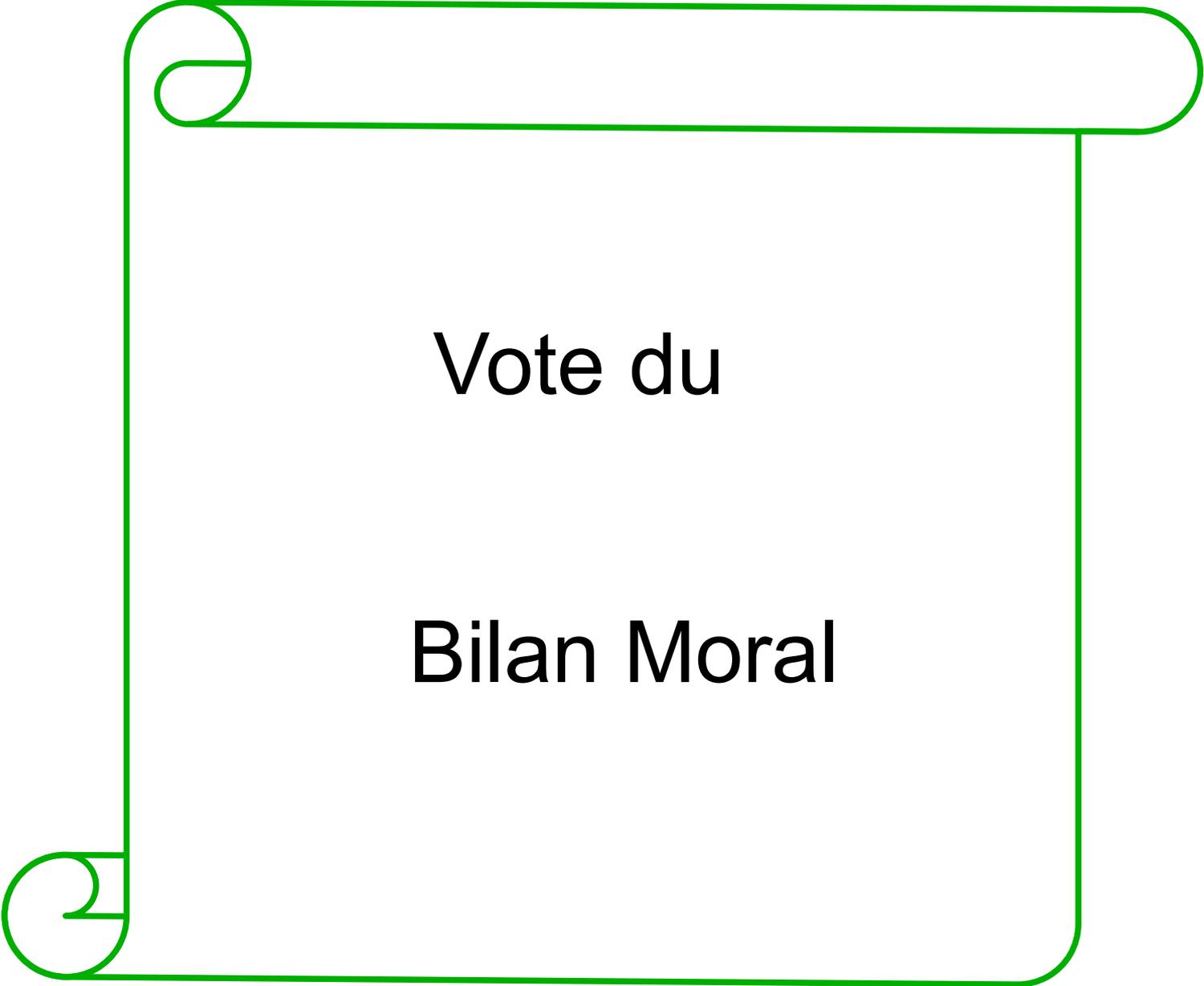
- Contrôle des pêcheurs
- Surveillance de la rivière
- Participation aux travaux
- Représentation de l'AAPPMA
- Soutien aux actions solidaires



Empoissonnement
100 Kg de TAC : 522 €



Les truites AEC surdensitaires sont livrées par la pisciculture :
« Société Piscicole du Nord »
59159 MARCOING



Vote du

Bilan Moral

INFORMATIONS



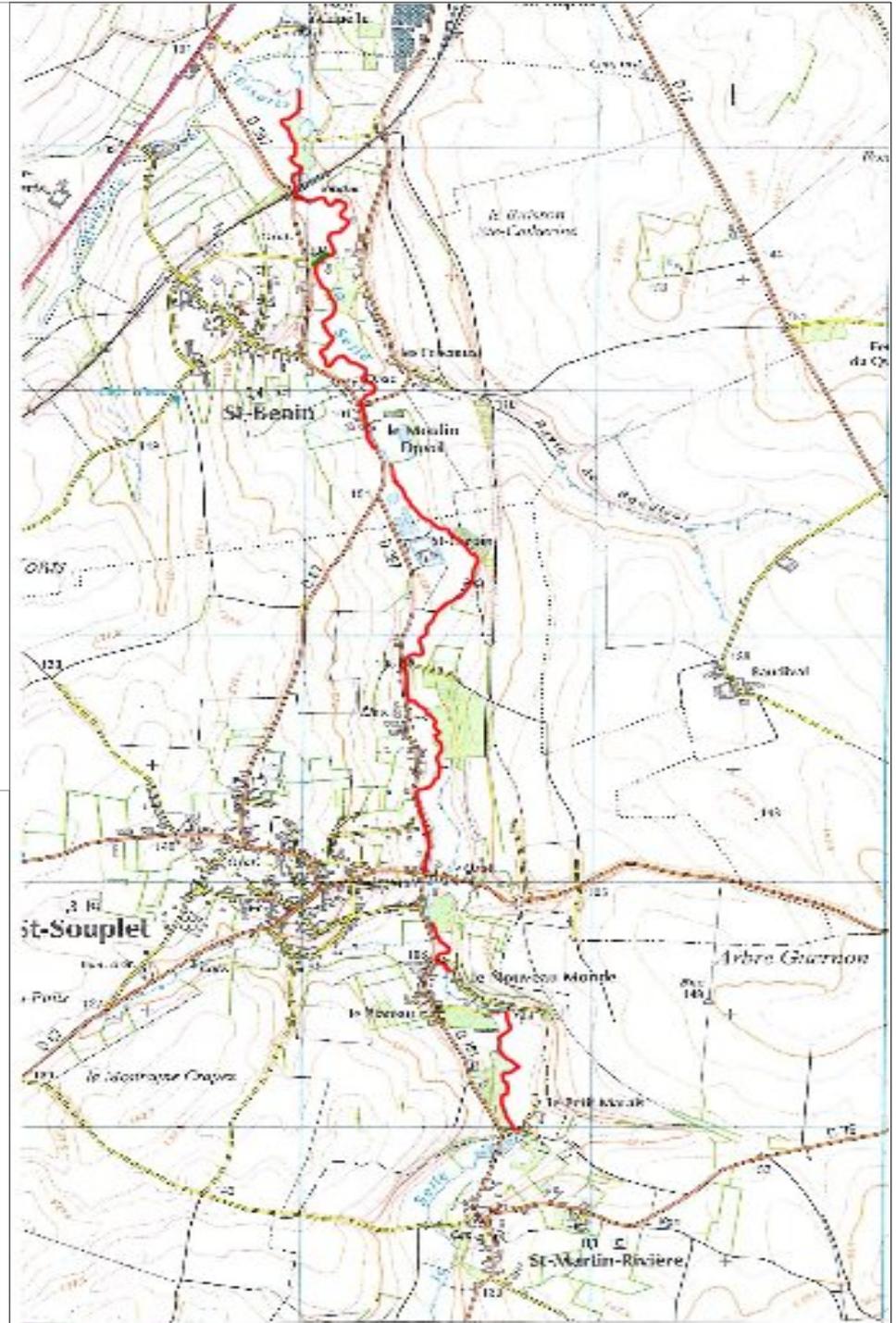
**Les cartes de pêche sont en vente uniquement sur le site
www.cartedepeche.fr
Tarif des cartes de pêche 2022**

Carte interfédérale URNE	100,00 €
Carte personne majeure	77,00 €
Carte découverte femme	35,00 €
Carte personne mineure	15,50 €
Carte découverte -12ans	6,00 €
Carte hebdomadaire avec CPMA	33,00 €
Carte hebdomadaire sans CPMA	17,70 €
Carte journalière	17,70 €

Parcours de la Truite Sulpicienne
et Béninoise :

la Selle jusqu'à la confluence
avec la Rivière des Essarts
Sauf cours et jardins

Réserves : La partie en amont de
Saint-Martin-Rivière à la source
Et
La Rivière des Essarts



- Mise à jour régulière du site internet l'AAPPMA.
- Vérification et entretien de la signalétique sur le parcours de pêche.
- Garderie : renouvellement de la tenue du garde.
- Comptage des Frayères
- Achat de matériel : Tronçonneuse, élagueuse sur perche, débroussailleuse, coupe-branche. (Remerciements à la FDAAPMA59 qui a versé une subvention de 600 €)
- Information aux pêcheurs au fil de l'eau et à l'office du tourisme.
- Echanges avec les Fédérations de pêche de l'Aisne et du Nord.
- Contact avec la DDTM du Nord concernant l'arrêté préfectoral.
- Participation aux réunions associatives.
- Contacts avec les instances décisionnaires et financières pour les projets.

**Dates d'ouverture et de fermeture
sur le parcours de
la Truite Sulpicienne et Béninoise**
Du samedi 26 mars 2022
au dimanche 02 Octobre 2022 inclus
tous les jours
sauf les jours d 'empoissonnement

Rappels :

Hameçon simple sans ardillon

Appâts artificiels uniquement

Pas de pâte ni de pain

Les truites fario seront remises à l'eau avec précaution...

La pratique du No-Kill n'est pas un concours...

Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

www.truite.org



La Truite Sulpicienne et Béninoise

Parcours de pêche de l'AAPPMA
sur la rivière Selle
Saint-Souplet & Saint-Benin



Ouverture : Dernier samedi du mois de mars

L'ouverture est retardée pour que les truites fario de la rivière Selle qui fraient de fin décembre à mars reprennent assez de force pour un loisir pêche de qualité.

La pêche est autorisée tous les jours jusque la fermeture officielle de l'arrêté préfectoral

Utiliser un hameçon simple sans ardillon - Les hameçons multiples sont interdits

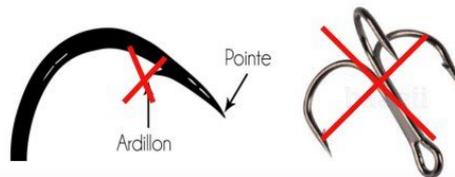
Uniquement des leurres artificiels (ni pâte, ni pain)

Remettre à l'eau toutes les truites fario en s'assurant de leur survie (Arrêté préfectoral)

Prélèvement maximum de 3 truites Arc-en-ciel par jour aux pêcheurs de l'AAPPMA

Ne pas marcher dans l'eau avant le mois de juin

Respecter la rivière, sa faune et sa flore - Être un pêcheur responsable



Interdits
Ardillon - Hameçon multiple



Autorisé
Hameçon simple sans ardillon



3 truites Arc-en-ciel maximum
pour les pêcheurs de l'AAPPMA



Truite Fario : Remise à l'eau obligatoire
(Arrêté Préfectoral)



Mars 2021 : plusieurs truites mortes ont été retrouvées au entre Saint-Martin-Rivière et le Petit-Marais sûrement à cause d'une pollution !

Nous avons informé l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique sans résultats. Le laboratoire capable d'analyser les poissons pour déterminer les causes de la mort sont très chers !

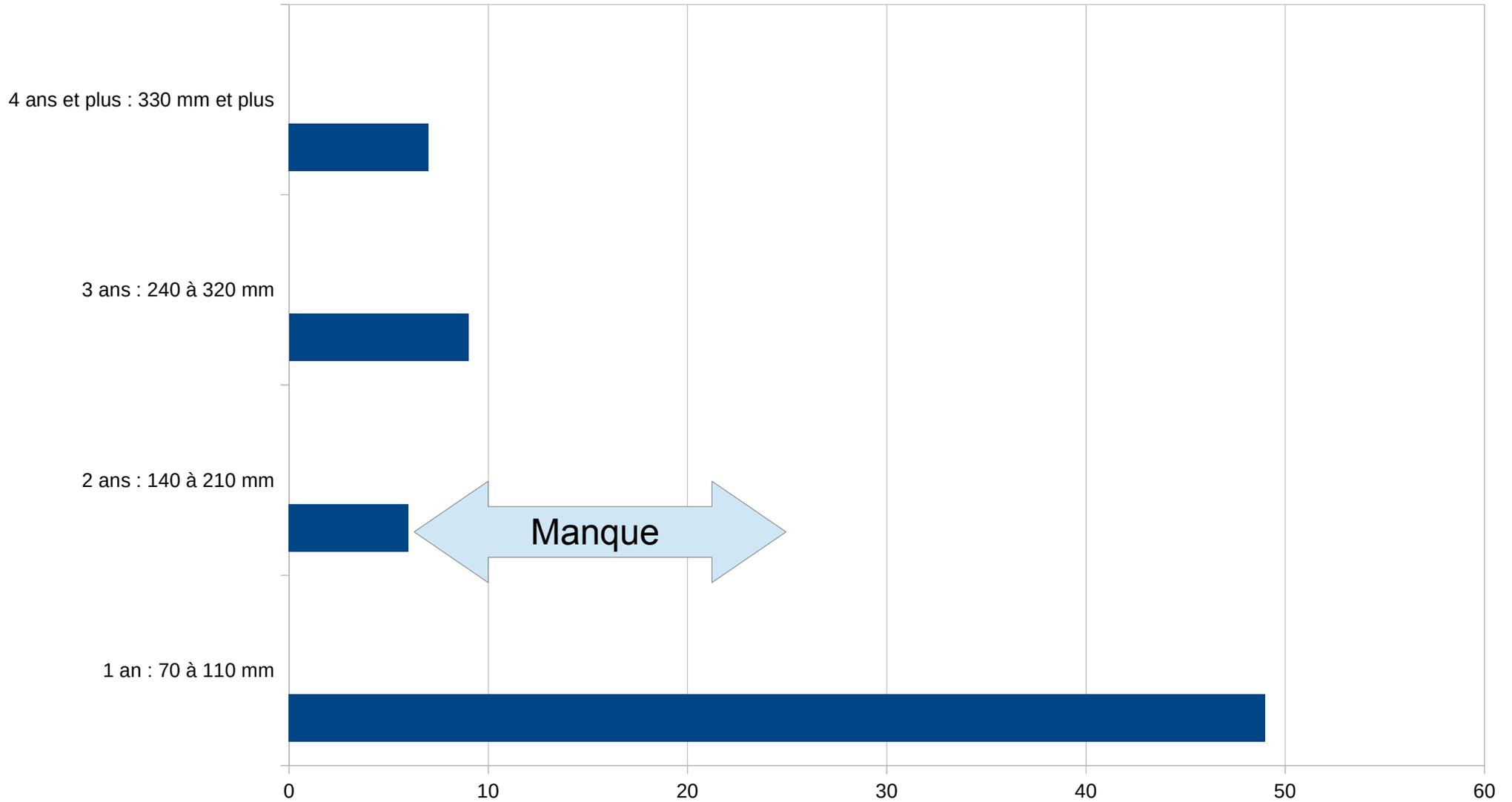
Nous restons vigilants sur ce problème.

Travaux Inventaire piscicole 07 octobre 2021





Pyramide des âges des truites farios pour un total de 71 captures



Article de presse
Observateur
du Cambrésis

La fédération de pêche du Nord a organisé un inventaire piscicole



SAINT-SOUPLET

Ce jeudi 7 octobre, la fédération de pêche du Nord et l'AAPPMA ont procédé à un inventaire piscicole sur la rivière Selle. Cet inventaire s'est déroulé sur le parcours de l'association de pêche et protection du milieu aquatique « *La truite Sulpicienne et Béninoise* ». Des représentants de l'agence de l'eau Artois Picardie étaient présents. Le but de cette opération est d'observer la pyramide des âges des poissons vivants dans la rivière, en particulier la truite fario. Il faut savoir si la reproduction des truites fario et autres truites arc en ciel sans oublier les autres espèces, tel que les épinoches et les chabots est satisfaisante. Pour cette étude, les techniciens uti-

La fédération de pêche du nord procède à un inventaire piscicole dans la Selle.

lisent le moyen de pêche électrique, ce qui permet de prélever les poissons sans mettre leur vie en danger. De nombreux poissons ont été capturés puis remis à l'eau après avoir été pesés et mesurés. Les résultats de cette étude permettra de savoir si toutes les conditions et en particulier la qualité de l'eau sont suffisantes pour pérenniser toutes les espèces de poissons vivants dans la Selle, et si ce n'est pas le cas, de rechercher les causes et de trouver des solutions pour améliorer la situation.

La pêche électrique pour mesurer la santé de la Selle et de ses poissons



La pêche électrique permet de faire l'inventaire de la population piscicole du cours d'eau.

SAINT-SOUPLET. La fédération de pêche du Nord a organisé un inventaire piscicole par moyen de pêche électrique jeudi matin dans la rivière Selle, sur un terrain appartenant à la régie Noréade, rue de Saint-Crépin, en présence de membres de l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPMA) La Truite sulpicienne et béninoise et de représentants de l'agence de l'eau Artois-Picardie.

LES POISSONS SONT PESÉS, MESURÉS ET COMPTÉS

Une observation de la pyramide des âges permettra de savoir si la reproduction des truites est respectée pour assurer une bonne population de poissons. Si ce n'est pas le cas, il faut en rechercher les causes et trouver des solutions.

De belles truites farios sauvages, des truites arc-en-ciel de pisciculture, des épinoches et de nombreux chabots ont été capturés en utilisant un courant électrique puissant. Selon cette méthode, les poissons sont pesés, mesurés et comptés, puis remis à l'eau dans les meilleures conditions de survie. Les truites se reproduisent à partir de l'âge de trois ans, leur taille étant alors de 30 cm. L'incubation des œufs, au milieu de gra-

“ La survie de belles truites sauvages dans la Selle est un indicateur essentiel de la qualité de l'eau. ”

viens, doit se faire sans perturbation, dans une eau non polluée, avec peu de matières en suspension. Ce n'est pas toujours le cas : le ruissellement des terres agricoles et les pollutions diverses restent problématiques pour la qualité de l'eau. La survie de belles truites sauvages dans la Selle est un indicateur essentiel de la qualité de l'eau.

La gestion piscicole de la rivière ne doit plus se baser uniquement sur des empoisonnements. Elle veut assurer l'avenir de la rivière Selle, dans l'intérêt général. ■

JEAN DUFOUR (CLP)

www.truite.org

+ **SUR NOTRE SITE**
lavoixdunord.fr
onglet Cambrai
retrouvez toute l'actualité
de vos communes, nos photos,
nos vidéos.

Article de la VDN

Indice Ponctuel d'Abondance (IPA)

19 octobre 2021
comptage des truitelles

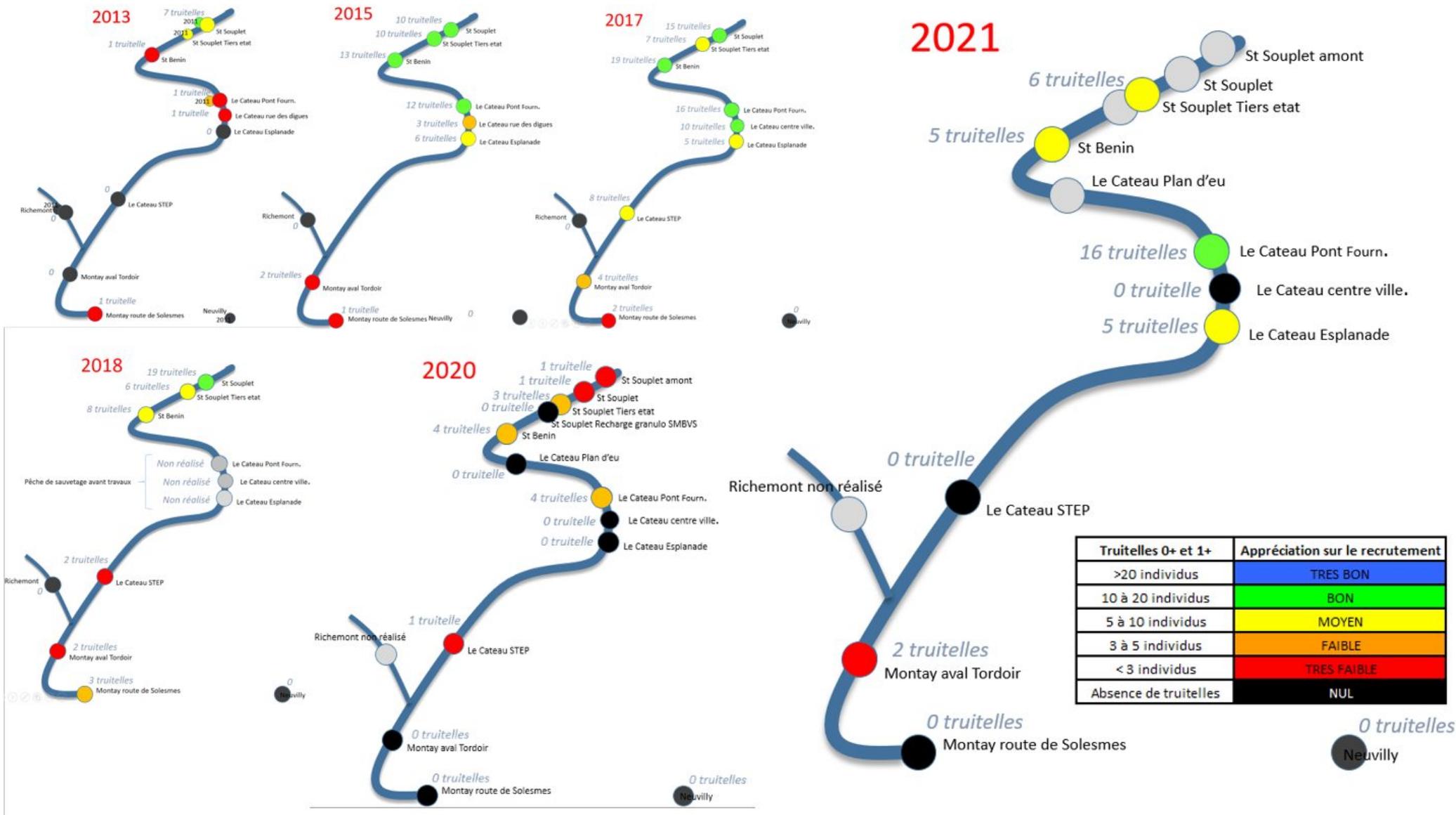




Résultats des IPA sur 2 stations

Tiers Etat Truites fario	Saint-Benin Truites fario
1 an	
80	97
85	102
91	104
103	110
112	
116	
2 ans	
219	130
231	
3 ans et plus	
265	
294	
309	
330	346

Récapitulatif des IPA depuis 2013 sur la Selle (Source FDAAPPMA 59)



Contournement du barrage de Saint-Martin-Rivière



Rétablissement de la continuité écologique de la rivière Sel Moulin de Saint-Martin-Rivière (ROE 20681)



Maitre d'ouvrage délégué : Fédération de l'Aisne pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique

Maitre d'œuvre : Fédération de l'Aisne pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique



Période de travaux : Septembre 2021 à Décembre 2021
(3 mois)

Travaux réalisés : Création d'un nouveau tracé divers de la rivière Selle avec mise en défens et création d'un accès véhicule, aménagement d'une zone humide



Entreprise : Forêts et Paysages SAS

Bilan financier :

Cout du projet	
Tranche ferme	69 726, 31 €
Prestation géomètre	3 720, 00 €

Plan de financement	
Agence de l'Eau Artois-Picardie	70 %
Région Hauts-de-France	30 %



Région
Hauts-de-France



Syndicat Mixte du Sud Est de l'Escaut

Pourquoi la "cascade" de Saint-Martin-Rivière ne coule-t-elle plus ?

Les vestiges d'un ancien moulin construit en 1774 étaient appréciés par les promeneurs. Mais derrière la beauté de cette cascade se cachait d'importants changements physiques qui continuaient aujourd'hui à avoir un impact négatif sur le cours d'eau. Fallait-il garder cet ouvrage anthropique (réalisé par l'homme) bien que son utilité économique ait disparu ? Listons ensemble les avantages et les inconvénients d'avoir contourné la chute d'eau de Saint-Martin-Rivière.



Un passage possible

Sans obstacle, les poissons sont libres de circuler dans le cours d'eau, lui rendant sa biodiversité originale et permettant d'augmenter les zones de reproduction vers l'amont.



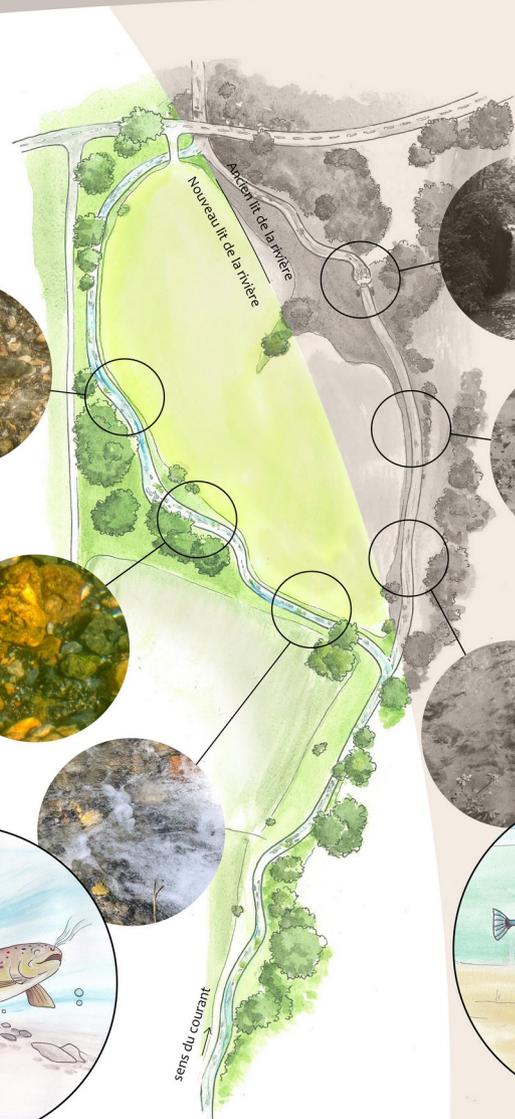
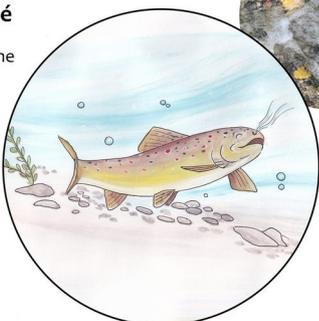
Une granulométrie variée

Le débit constant et les écoulements diversifiés permettent de garder une granulométrie variée non colmatée (gros et petits blocs), favorable à l'installation de nombreuses espèces d'insectes, de poissons et d'amphibiens, optimisant leur reproduction.



Une eau de meilleure qualité

Le courant et les remous permettent une épuration continue du cours d'eau, grâce à la diversité des fonds, faits de radiers (partie de cours d'eau peu profonde à écoulement rapide), de mouilles (partie de cours d'eau profonde) et de plats courants (partie de cours d'eau de profondeur moyenne) qui sont favorables pour de nombreuses espèces de la région.



Un point de vue...

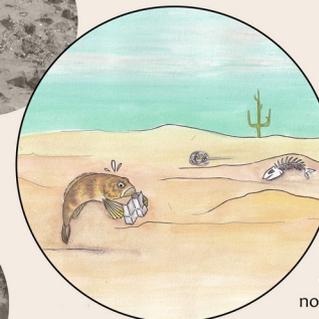
La "cascade" était un lieu de promenade connu localement, où l'on pouvait venir admirer la chute d'eau.

... mais un seuil infranchissable

Il empêchait le passage des poissons et autres organismes aquatiques. Des pêches de contrôles avant travaux avaient ainsi révélé de nombreuses truitelles en aval et aucune en amont.

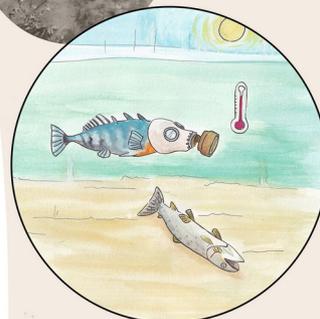
Une sédimentation en amont

En amont du seuil, le ralentissement du courant entraînait le dépôt de sédiments fins qui venaient couvrir les roches et combler les interstices. Le colmatage de tout le linéaire de l'ancien bief rectiligne, rendait le fond uniforme avec une faible épaisseur d'eau et peu de diversité d'écoulements. Privées de caches et de lieux de reproduction, de nombreuses espèces avaient disparu.



Une qualité de l'eau menacée

La qualité chimique de l'eau risque de diminuer au fil du temps par l'accumulation des polluants divers dans les sédiments et la fermentation des éléments organiques accumulés.



Bilan

Grâce à l'autorisation du propriétaire du site M. MOLLET Michel, la Fédération Départementale de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et de la région Hauts-de-France, a réalisé le contournement de l'ouvrage de l'ancien moulin. Le cours d'eau a retrouvé ses conditions physiques, biologiques et chimiques naturelles.

Avec l'assèchement de la chute d'eau, le territoire voit un lieu connu transformé. Cependant, la modification du cours d'eau avait largement impacté les conditions en amont et de nombreuses espèces avaient disparues.





Projets



Problématique N°1 de la reproduction des truites fario sur la Selle: érosion des terres agricole

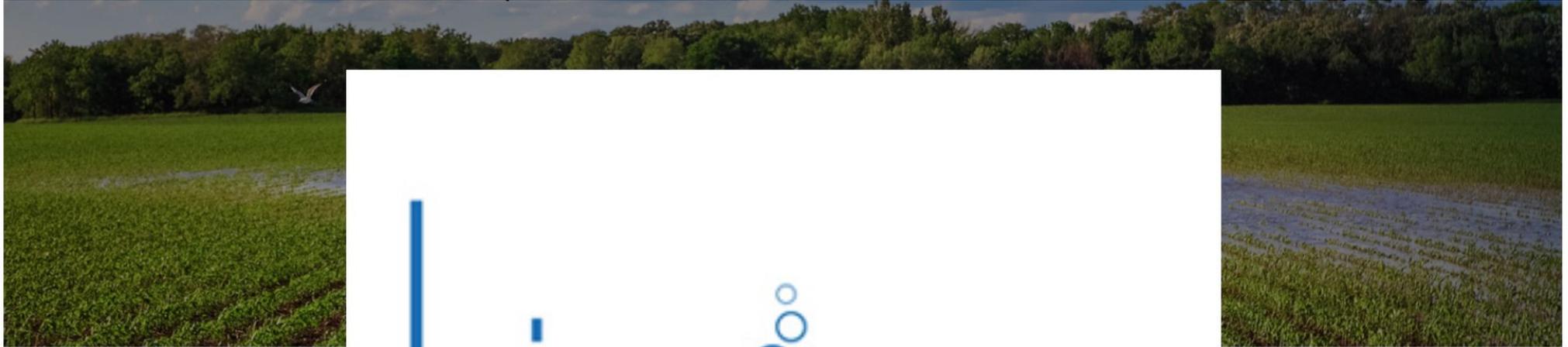


Réunion avec la voirie départementale

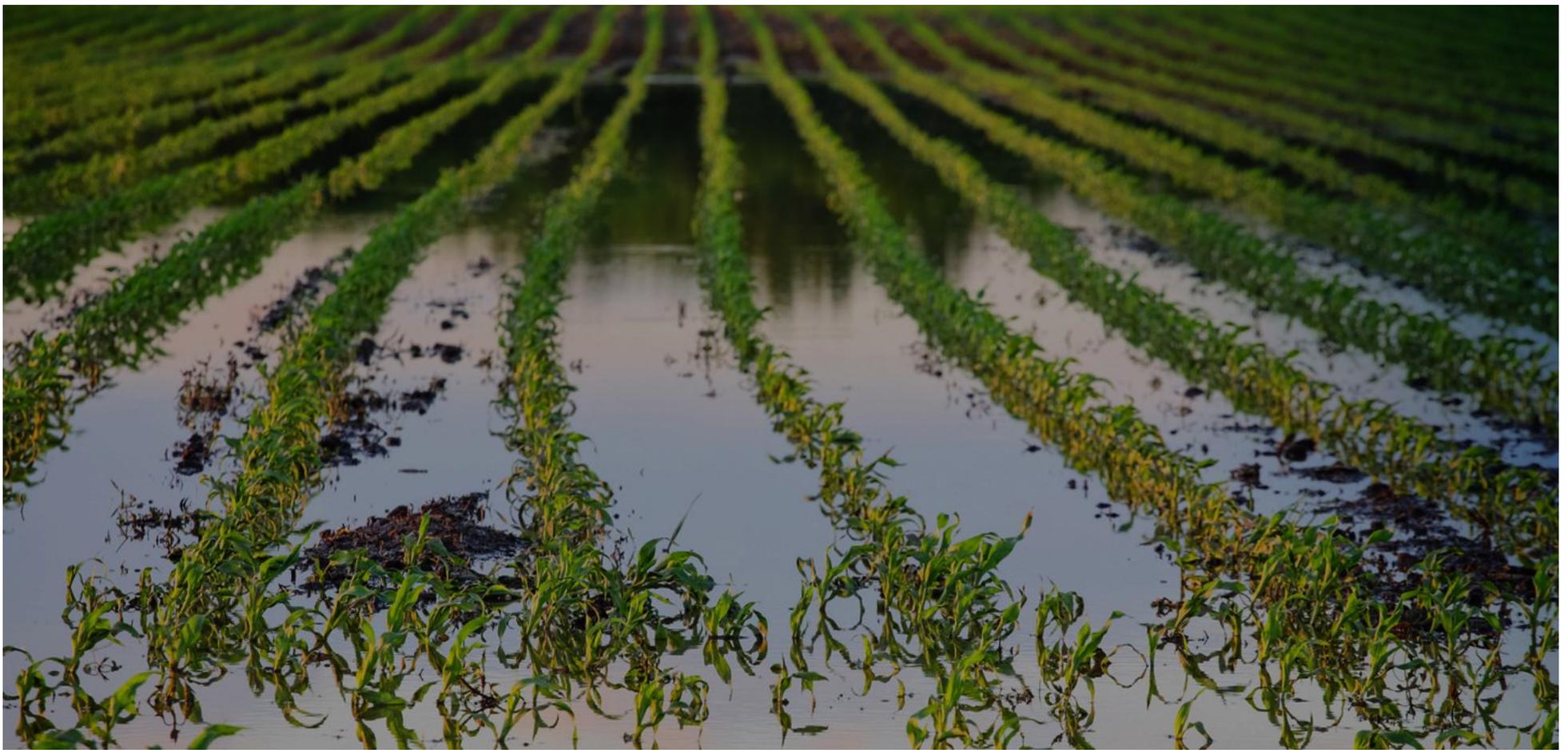
pose d'un bassin de décantation en mai



Contact avec le bureau d'étude environnemental LIOSE



Spécialisé dans la gestion des eaux de surface, en interaction avec le sol et les pratiques agricoles et viticoles, LIOSE réalise des études, diagnostics et propositions d'aménagements en s'appuyant sur la modélisation pour vous apporter une réponse sur-mesure, garantissant la meilleure qualité de service rendu.



Proposition de devis des travaux à prévoir à la FDAAPPMA du Nord en octobre 2021.

Acceptation du devis et modélisation du projet début 2022

Première réunion de présentation du projet le 1^o mars 2022

Améliorer Gestion du bassin de la Selle



10 AAPPMA sont présentes sur la Selle, très bien pour la diversité mais :

- Les règlements sont différents
- Il n'y a pas beaucoup d'échanges, les dirigeants sont isolés
- Certaines AAPPMA ne font pas partie de la réciprocité
- La gestion très coûteuse des alevinages se fait sans concertation
- La garderie des AAPPMA est disparate, les moyens ne sont pas mutualisés
- La gestion de la pêche est différente entre les 2 détenteurs des droits de pêche (la FDAAPPMA59 et La Truite Sulpicienne et Béninoise)
- Manque de solidarité entre AAPPMA pour intervenir sur l'amélioration de la Selle auprès des décideurs.

Pourtant la Selle est un des seuls cours d'eau du Nord de 1ère catégorie avec une population représentative de truites fario sauvages et qui a bénéficié de financements importants de l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

Un patrimoine naturel de cette valeur pourrait être davantage mis en valeur et préservé par une gestion globale raisonnée et concertée.

Ouverture sur le parcours de l'AAPPMA
Samedi 26 Mars 2022
Bonne saison !

